



SERVICE DES LOISIRS

du 18 au 25 mai 2019

MAJORQUE/ BALEARES

*Séjour en hôtel-club 3**

vols directs Genève – Palma – Genève

Mallorca



Votre hôtel, **entièrement francophone**, se situe dans la partie sud est de l'île de Palma, proche de la ville de Manacor, connue pour ses fabriques de perles. Son parc de six hectares, très arboré, est planté de vergers de citronniers et d'orangers ainsi que de très beaux palmiers.

Il se situe à 2 km du petit port de plaisance de Porto Cristo et de sa plage de sable fin.

navette gratuite de l'hôtel à la plage toutes les 15 minutes

Toute l'équipe de l'hôtel se fera un plaisir de vous accueillir dans une ambiance conviviale et animée

HEBERGEMENT



L'hôtel dispose de 222 chambres sur 3 étages avec ascenseur et de quelques bungalows.
Toutes les chambres ont été rénovées et décorées dans un style actuel.

Chaque chambre d'environ **20 m2** est équipée d'une salle de bains, d'une terrasse, d'un téléphone et d'une télévision.
Elles disposent d'un sofa qui se transforme en lit pour accueillir une personne supplémentaire.

RESTAURATION



Votre hôtel est réputé pour sa cuisine de qualité.
Le restaurant climatisé vous accueille pour des repas agréables et variés, servis sous forme de buffet.

Vin et eau à discrétion.

Au cours de votre séjour : dîners paella et de gala.

ANIMATION



Une équipe d'animation francophone vous propose des activités variées tout au long de la journée : aquagym, cours de danses, concours sportifs, jeux au bord de la piscine.

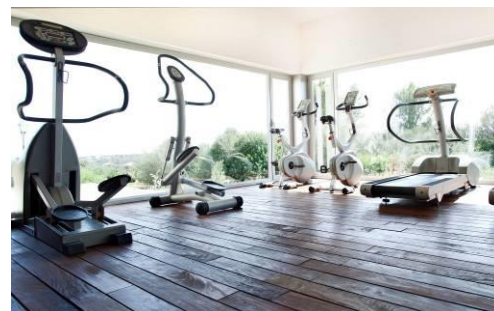
Elle vous invite chaque soir à un spectacle différent ainsi qu'à des soirées dansantes, et autres surprises....

Discothèque: Lorsque les merveilleux spectacles de l'équipe d'animation touchent à leur fin, la discothèque ouvre ses portes pour que les clients les plus noctambules puissent continuer à s'amuser.....



Profitez des installations sportives: 3 piscines extérieures, Piscine climatisée, 4 courts de tennis, 4 terrains de pétanque, 2 terrains de squash, Minigolf

SPA



Un centre de SPA, très moderne a été créé en 2011 dans l'hôtel.

Il offre une piscine intérieure et chauffée. Avec supplément : sauna, hammam, jacuzzi, salle de relaxation, fitness et salles de massage. Un lieu magnifique pour se détendre et se relaxer....

PROGRAMME

Samedi 18 mai Genève – Palma

Départ de Genève aéroport pour Palma.

Vol direct Swiss Airlines : 12h10 Genève – 13h50 Palma de Majorque

Du dimanche 19 au vendredi 24 mai

Séjour en **pension complète, boissons comprises incluant les excursions suivantes :**

- **Lundi** : demi-journée au **Marché de Manacor** avec visite d'une **usine de perles**. *La fabrication de perles artificielles d'excellente qualité a contribué à la renommée mondiale des îles Baléares*
- **Mardi** : journée à **Palma avec repas au restaurant** (Palma de Mallorca), capitale des Baléares. *La ville se situe dans une baie bétonnée d'hôtels mais derrière les murs se trouve une jolie vieille ville avec son dédale de ruelles. La Cathédrale de Palma, superbement installée face à la mer, est magnifique tout comme le palais de l'Almudaina, tout près.*
- **Mercredi** : journée à **Formentor avec repas au restaurant** : *la péninsule de Formentor marque le point le plus septentrional de Majorque. Après avoir traversé une tranquille pinède, vous arriverez dans un méli-mélo de falaises et de roches. Tout au bout du cap Formentor, le phare*
- **Jeudi** : demi-journée aux **Grottes de Hams**. *Leur originalité tient aux stalactites transparentes en forme de harpons et a leur beau lac souterrain.*
- **Vendredi** : journée champêtre avec repas à la ferme

Samedi 25 mai Palma – Genève

Retour à Genève par vol direct Swiss Airlines

14h30 Palma de Majorque – 16h10 Genève

PRIX SPECIAL AVIVO COMPRENANT

- les vols directs Genève – Palma – Genève
- les transferts aéroport – hôtel – aéroport
- le séjour en Hôtel-Club
- la taxe de séjour
- la pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du 8^{ème} jour
- les boissons lors des repas : eau + vin à discrétion
- les animations de journée et nocturnes avec jeux et spectacles
- les 5 excursions mentionnées dans le programme (toutes les excursions journée sont avec repas au restaurant, sauf le repas champêtre qui sera servi à la ferme)
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	1'520.-
---------------------	----------------

Non-membre	1'620.-
-------------------	----------------

Supplément single	200.-
--------------------------	--------------

(nombre limité)

Non compris :

- l'assurance annulation – assistance

**ATTENTION : DELAI D'INSCRIPTION
10 FEVRIER 2019**

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.